

PAR COURRIEL

Québec, le 27 mai 2024

Monsieur Christian Pelletier  
Directeur  
Direction principale des parcs nationaux  
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et  
des Parcs  
[Christian.Pelletier@mffp.gouv.qc.ca](mailto:Christian.Pelletier@mffp.gouv.qc.ca)



INFORMER

**Objet : Projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac – Questions complémentaires – DQ9**

---



CONSULTER

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **29 mai 2024 à 10h** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.



AVISER

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mathieu Giroux  
Coordonnateur du secrétariat de la commission

p. j. : Questions

c. c. : Jean-Marc Bissonnette, Adjoint exécutif

## **Ministère responsable**

1. Pendant la séance du 9 avril, vous avez mentionné que si aucun parc national n'était créé, un autre statut d'aire protégée pourrait être appliqué aux terrains dont vous êtes propriétaire ou vous pourriez vous départir de ces terrains (Christian Pelletier, DT1, p. 20). Serait-il possible pour le ministère de l'environnement de conserver la propriété des terrains sans y créer de parc national ou tout autre type d'aire protégée? Expliquez.
2. Quelles sont les règles pour un organisme proposant une activité dans un parc national et qui désirerait imposer un tarif, en sus du droit d'accès au parc perçu par la Sépaq ?
3. Comment est l'intégrité écologique du territoire visé par le projet de parc national? A-t-elle évolué depuis l'acquisition des premiers terrains par le ministère? Le cas échéant, s'est-elle améliorée ou dégradée et sous quels aspects? À quoi attribuez-vous ces changements?
4. Quelle est la gestion actuelle qui est faite sur le territoire projeté pour le parc national ? Quel montant a été investi annuellement depuis cinq ans pour cette gestion et quelles sont les principales dépenses?
5. Des ateliers d'échange se sont tenus avec les citoyens et citoyennes en 2020, 2021 et 2023. De quelle façon ont été faites les invitations?
6. Pendant la 1<sup>re</sup> partie de l'audience, vous avez mentionné avoir rencontré le conseil municipal de Tadoussac en 2019 et lui avoir proposé de travailler sur un concept d'aménagement pour le parc des Dunes-de-Tadoussac (Geneviève Brunet, DT1, p. 11).
  - a) Veuillez déposer le compte-rendu de cette rencontre.
  - b) Veuillez dresser la liste des autres rencontres que vous avez eues avec le conseil municipal depuis 2013 et en déposer les comptes-rendus.
7. Est-ce que le projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac pourrait être envisagé :
  - a) sans offre d'hébergement? Expliquez.
  - b) avec une offre de camping accessible seulement pour les tentes et tentes-roulottes, donc sans véhicule récréatif?
8. Êtes-vous en discussion avec d'autres municipalités du secteur BEST concernant des ententes pour offrir la gratuité ou des rabais à leurs citoyens pour l'accès au parc national des Dunes-de-Tadoussac? Veuillez détailler.

9. La déviation du chemin du Moulin-à-Baude est-elle nécessaire à la création du parc, et pour quelle(s) raison(s)? La réponse serait-elle la même s'il n'y avait pas de camping prévu à l'emplacement proposé présentement? Expliquez.

10. Sur une carte synthèse, veuillez produire une évolution historique à partir d'une analyse diachronique aux 20 ans, entre 1964 et 2024, d'images satellites ou de photographies aériennes des terrasses marines, illustrant le recul ou l'avancée de la limite du sommet des talus au fil des années.

11. Concernant les décomptes des visiteurs effectués par la firme que vous engagez pour accueillir les visiteurs et effectuer l'entretien du site (DQ6.1, p.1), quelle est la proportion actuelle des visiteurs qui (1) sont des résidents de Tadoussac, (2) qui provient du secteur BEST, et (3) qui sont des touristes?

#### **MELCCFP**

1. Est-ce que le ministère gère des barrages dans les limites de parcs nationaux du Québec? Si oui, combien et dans quels parcs se trouvent-ils?